INKANTER SANT-TEGONEG LOGEGINER

Samedi 15 avril 2017

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Numéro 34

PRINTEMPS DES POETES

Pendant les vacances de printemps, la bibliothèque expose les textes poétiques réalisés à l'occasion du Printemps des Poètes par les élèves de l'école de Sainte-Jeanne d'Arc, les élèves de l'école du Sacré-Cœur et les résidents de l'EHPAD Sainte-Bernadette. Cette année ils portent sur le thème de l'Afrique, la Bretagne et le cirque.

BIBLIOTHEQUE

« Les petites mains : passion, savoir-faire et tradition »

Pendant les mois de **mars et avril**, retrouvez une sélection de livres sur le thème des « petites mains » :

- Des romans mettant en scène des passionnés, amateurs ou professionnels.
- Des documentaires sur les métiers traditionnels (bâtisseurs, juloded, ouvriers…) et les merveilles qu'ils ont créées.

Horaires : Lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.
bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.
www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

DERBY SAINT-THE/GUICLAN

Dimanche 23 avril, au stade Marcel Kerdiles, a lieu le derby Saint-Thé/Guiclan. L'ESST vous invite à venir nombreux supporter les rouges et noirs… Ambiance assurée.

TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE

La course cycliste passera par Saint-Thégonnec Loc-Eguiner le **mercredi 26 avril**.
Vous pourrez voir passer les coureurs.
Attention ! A l'occasion de cette course, la circulation sera perturbée.
Vous pouvez consulter la carte du parcours sur le site internet de la commune, à la rubrique « L'AGENDA » : http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/evenement/tour-de-bretagne-cycliste/

SPECTACLE COMIQUE

Les écoles privées de Saint-Thégonnec organisent un spectacle comique intitulé "les vacances de Joseph Cougnasse" le **samedi 29 avril 2017**, à la salle des fêtes en Saint-Thégonnec, à 20h30.
Spectacle à partir de 10 ans. Tarif 10 €. Billets en vente dans les boulangeries.

RECHERCHES POUR EXPOSITION

Lors des fêtes patronales des 9 et 10 septembre prochain, l'association Triskell, associée à Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant, va exposer à la salle des associations, en Saint-Thégonnec, sur le thème : "histoire des bâtiments de la Marine à la gare de Saint-Thégonnec". **Ils recherchent des objets, des écrits, ou même des témoignages concernant ces 80 années qui ont marqué l'histoire locale**. Vous pouvez contacter Lucien Rohou au 06 58 60 28 58 ou par mail à lucien.rohou@gmail.com

CARTES ELECTORALES

Un certain nombre de cartes électorales n'ont pu être distribuées, sans doute en raison de changement d'adresse. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, il est possible de venir la retirer en mairie. Sinon, elles seront disponibles dans les différents bureaux de vote les jours d'élections.

POUR VOTER, IL FAUT UNE PIECE D'IDENTITE

Dorénavant, lors de toute élection, **vous devez présenter une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire…) pour pouvoir voter.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Saint-Thégonnec au 02 98 79 61 06 – mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh ou la mairie de Loc-Eguiner-Saint-Thegonnec au 02 98 78 07 87.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les **dimanches 23 avril et 7 mai 2017**. Tous les électeurs ont dû recevoir une nouvelle carte. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h sans interruption.
Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors du scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place (le jour du scrutin, le mandataire doit détenir **une seule procuration établie en France**. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger). La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur service-public.fr. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.
Quand faire la démarche : le mandant doit faire la demande le plus tôt possible et à tout moment de l'année. Il n'y a pas de délai limite. Il convient toutefois de tenir compte du délai d'acheminement par voie postale du volet de procuration destiné à la mairie (si ce document n'arrive pas à temps, la procuration ne pourra pas être enregistrée).
Pour plus d'informations :
http://www.interieur.gouv.fr/ - rubrique élections.

AIRE DE JEUX

Pour le plus grand bonheur des enfants de 1 à 6 ans (sous la surveillance de leurs parents), une nouvelle aire de jeux a été installée à côté du plateau multisports.

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

En Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec

Mercredi 26 avril de 9h à 15h30 : Kermes.
Jeudi 27 avril de 9h à 16h : Kerleyou, Kervingant et Kermes.

GYM ADULTES

Pas de cours de gym durant les vacances scolaires. **Reprise le lundi 24 avril** aux horaires habituels.

DECHETERIES

Les déchèteries de Morlaix Communauté passeront à l'heure d'été **le 15 avril 2017**. À partir de cette date, elles fermeront à 18h au lieu de 17h. L'aire de déchets verts de Kérolzec (à Saint-Martin-Des-Champs) fermera également tous les jours à 18h et sera ouverte le samedi toute la journée de 9h à 12h et de 14h à 18h.

REPRISE DES TEMPS D'EVEIL DU RPAM

Les temps d'éveil proposés par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix sur Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, au centre multi-accueil petite enfance Ti Ar Bleizig, sont ouverts aux jeunes enfants accompagnés d'un-e assistant-e maternel-le, garde à domicile, parent, grand-parent…

Pour le trimestre d'avril à juillet, ils se dérouleront les mardis 2 mai, 16 mai, 23 mai, 6 juin, 13 juin et 4 juillet.

Les inscriptions pour le trimestre se font par téléphone en contactant le RPAM au 02 98 88 17 34. Toutes les informations concernant ces animations ainsi que les autres actions proposées par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix sont sur le site Internet : www.rpam-morlaix.com

CONCOURS « MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL »

La Mutualité Sociale Agricole organise, comme chaque année, le concours « Mieux vivre en milieu rural » visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans.

L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune ou canton. Les actions devront se dérouler sur le département et leur contenu devra viser : à créer des espaces de vie, des lieux d'échanges et de rencontres au sein de la commune ou du canton ; à faciliter la vie en milieu rural des jeunes.

Vous êtes des jeunes souhaitant mener des actions et recherchant un financement pour vos projets. Un projet primé au niveau départemental reçoit une bourse pouvant aller jusqu'à 2 000 € et cette sélection ouvre la porte au concours national, où, si le projet est de nouveau primé, une deuxième subvention est attribuée.

Le règlement du concours et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la MSA d'Armorique : http://www.msa-armorique.fr/lfr/appel-a-projets-jeunes

CONCOURS : « TON COURT » POUR L'ÉGALITÉ !

Le Centre Hubertine Auclert, Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, le comité ONU Femmes France, et le Pôle Egalité femmes hommes de l'Université Paris Diderot lancent la troisième édition d'un concours vidéo à destination des jeunes âgé-e-s de 18 à 25 ans.

Impliquer les jeunes dans la lutte contre les inégalités femmes-hommes, tel est le pari du concours.

Une thématique unique cette année : Femmes et Numérique.

Les films, d'une durée de 30 à 180 secondes, devront impérativement respecter cette thématique. Les vidéos pourront porter sur : les nouvelles technologies et milieu professionnel ; les jeux vidéo – créateurs, créatrices et utilisateurs, utilisatrices ; les stéréotypes aujourd'hui, et demain ? ; femmes visibles ou invisibles dans l'univers numérique ; les cyber-violences sexistes et sexuelles ; L'identité sexuelle dans le numérique, l'intelligence artificielle ; etc.

Plus d'info sur www.centre-hubertine-auclert.fr/concours-ton-court-pour-l-egalite-edition-2017

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale, Mme Françoise Laurent, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

Prochaine permanence le jeudi 4 mai.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu, en mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires. Contact : 02 98 15 15 50.

Prochaine permanence le mardi 18 avril à 14 heures.

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire…).

Les données issues du recensement faciliteront également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

DEJECTIONS CANINES

Nous constatons qu'il y a de plus en plus de déjections canines sur la voie publique. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité et de la civilité du propriétaire de l'animal, de ramasser ces crottes.

Brancher votre box internet sur une minuterie

Selon une étude menée en 2014 par l'observatoire du numérique, 82% des français possèdent un ordinateur couplé à une connexion internet et plus de 68% l'utilisent quotidiennement. Les box restent souvent allumées 24 heures sur 24, ce qui représente une consommation d'énergie non négligeable : environ 200 kWh par an pour un usage moyen, avec des écarts importants selon l'équipement et le fournisseur. Pour réduire votre consommation, vous pouvez brancher votre box sur une minuterie programmable ou encore la brancher avec les autres équipements multimédia sur une rallonge avec interrupteur, que vous éteindrez la nuit ou en votre absence.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergie au 38 rue du mur à MORLAIX (permanence l'après-midi sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 55 47 et www.heol-energies.org.

RECEVEZ VOTRE INKANTER PAR MAIL

Pour recevoir la newsletter dès sa parution, indiquez votre adresse mail en bas à droite de la page d'accueil du site internet de la commune : saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.